

Parents / Tracer – Tester - Protéger

IL FAUT OBLIGATOIREMENT INFORMER IMMÉDIATEMENT LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DANS TOUS LES CAS D'ABSENCE EN PRÉCISANT LE MOTIF. Elle indiquera la marche à suivre selon le protocole de l'Éducation nationale.

- **Ne pas mettre son enfant à l'école :**

* **si température > 38° ou en cas de symptômes chez l'élève ou dans sa famille** (survenue brutale d'un ou plusieurs des signes : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicable, douleur musculaire inexplicable, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, vomissements, altération de l'état général...).

PRENDRE UN AVIS MÉDICAL

* **si l'élève ou un membre du foyer a un test positif ou est cas contact à risques.**



- **En cas de symptômes à l'école**, l'enfant est isolé et doit être récupéré au plus vite pour être testé (PCR ou antigénique). Informer la directrice du suivi de la situation. Sans information, l'élève ne pourra pas venir à l'école pendant 10 jours.

- **Si l'élève est positif au Covid**, il ne peut pas venir à l'école pendant au moins 10 jours (délai prolongé selon la persistance des symptômes).

- **Si l'élève est cas contact en dehors de l'école** (famille, amis, sport ...), il doit être testé à J0 et isolé pendant 7 jours. Si le cas positif vit avec l'élève, les tests se font à J0 et J17 et l'isolement est alors de 17 jours pleins.

- **Si l'élève est cas contact dans l'école** (d'un autre élève positif de sa classe ou de la classe dans laquelle il a été réparti ou du centre de loisirs) :

* **La classe ferme provisoirement** donc les parents récupèrent l'enfant dès que l'école les informe.

* **L'enfant doit obligatoirement faire un test** (PCR ou antigénique, salivaire ou nasopharyngé) le plus tôt possible :

-- si le test est négatif, il pourra reprendre l'école après

présentation du résultat du test.

-- si le test est positif, il doit être isolé pendant 10 jours

-- si la famille refuse le test, il doit être isolé 7 jours

* Un 2^{ème} test est fortement conseillé à J7

- **La classe fermera 7 jours à partir de 3 cas positifs identifiés.**

Distanciation physique

Elle est maintenue entre les élèves de groupes différents. Il n'y a pas de distanciation entre les élèves d'un même groupe : en classe, dans les couloirs, en récréation, à la cantine, au centre de loisirs...

3 groupes :

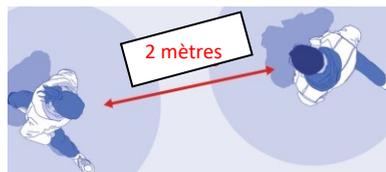
1^{er} groupe : GS1 (Virginie) et GS2 (Philippine/ Daphné)

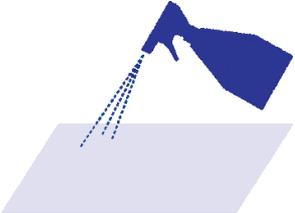
2^{ème} groupe : MS-GS3 (Sandrine), MS4 (Samia)

3^{ème} groupe : PS6 (Laëtizia et Sylvie), PS7 (Florence), PS-MS8 (Christelle) et dispositif moins de 3 ans (Fanny).

La distanciation devant l'école (lors de la remise et de la récupération des enfants) doit être respectée par toutes les familles. Le masque doit être porté selon les consignes du Préfet.

Les parents doivent rester le moins de temps possible devant l'école (consigne vigipirate : sécurité renforcée – risque attentat).



	<p>Gestes barrières</p> <p>Lavage des mains :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A l'arrivée à l'école 2. Avant et après les récréations 3. Avant et après les séances de motricité 4. Avant et après les repas 5. Après le passage aux toilettes 6. Dès que nécessaire 7. Avant de rentrer à la maison ou en arrivant chez soi <p>Autres gestes : utiliser un mouchoir à usage unique, tousser dans son coude, ne pas se serrer la main ni s'embrasser...</p>
	<p>Masques</p> <p>Maternelle : Le masque est proscrit pour les enfants. Les adultes doivent tous porter obligatoirement un masque à l'intérieur de l'école, couvrant le nez et la bouche. Les personnels portent un masque « grand public » de catégorie 1.</p>
	<p>Ventilation des locaux</p> <p>Aération la plus fréquente possible (tout en respectant les consignes vigipirate) durant au moins 15 minutes à chaque fois.</p> <p>Aération (si compatible avec les consignes vigipirate) avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant le déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération de 5 minutes minimum doit avoir lieu toutes les heures.</p> <p>Pour les pièces sans fenêtres : veiller au bon fonctionnement et à l'entretien de la VMC.</p>
	<p>Limitation du brassage des élèves</p> <p>3 groupes ont été formés : GS1 et GS2 / MS-GS3, MS4 / PS6, PS7, PS-MS8 et dispositif moins de 3 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les croisements entre élèves de groupes différents - Arrivées et départs des élèves échelonnés : <ul style="list-style-type: none"> * GS1 et GS2 : 8H20 à 11H30 / 12H50 à 16H00 * MS/GS3, MS4 : 8H20 à 11H30 / 12H50 à 16H00 * PS6, PS7, PS/MS8 et dispositif moins de 3 ans : 8H50 à 12H00 / 13H20 à 16H30 - Récréations par groupes (3 zones séparées ont été mises en place) - Pas de croisement des élèves de 2 groupes différents dans les couloirs - Distance de 2 mètres au moins à la cantine entre les groupes. Stabilité des groupes qui déjeunent à la même table. <p>En cas d'absence d'une enseignante, s'il n'y a pas de remplaçant(e), les parents sont invités à garder leur enfant. En cas d'impossibilité, les enfants sont accueillis à l'école et répartis dans les autres classes (de même niveau de préférence) entraînant un brassage qui doit être tracé par la directrice pour pouvoir identifier les cas contacts.</p>
	<p>Nettoyage et désinfection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sols, bureaux, matériel collectif : au moins une fois par jour - Surfaces fréquemment touchées (poignées, tables, interrupteurs...) : plusieurs fois par jour - Les objets partagés au sein d'une classe ou d'un groupe (ballons, jouets, livres ...) sont désinfectés au moins une fois par jour ou isolés pendant 24H. - Tables de cantine : après chaque service et si possible après chaque repas. - Structures extérieures : désinfecter ou attendre 12h après usage
	<p>Formation, information, communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel a été formé aux gestes barrières, règles de distanciation et port du masque en mai 2020. - Les enseignants forment les élèves avec des procédures adaptées dès le premier jour de la rentrée scolaire de septembre. - Les parents sont informés de plusieurs manières : <ul style="list-style-type: none"> * par affichage devant l'école * par mail * sur l'ENT (environnement numérique de travail) : site école https://materlaplaineclamart.ac-versailles.toutemonecole.fr et journaux de classe (codes individuels transmis). Les familles doivent s'inscrire sur le site et activer leur espace avec le code.